



ASSOCIATION SAINT LOUIS DE GONZAGUE
 12 rue Benjamin Franklin 75116 PARIS
 Tél. 01 44 30 45 50
 Fax. 01 44 30 45 55

TARIFS 2016 - 2017

Périodes de facturation

1ère période

du 1er septembre 2016 au 16 décembre 2016

facture vers le 03-09-16

Facturation de la demi-pension 1ère période

facture vers le 20-10-16

2ème période

du 3 janvier 2017 au 31 mars 2017

facture vers le 19-12-16

3ème période

du 18 avril 2017 au 7 juillet 2017

facture vers le 03-04-17

En dehors de ces dates, des factures intermédiaires seront effectuées concernant les voyages - sorties - livres ...

Les frais de scolarité sont payables à réception de facture pour les familles qui n'ont pas opté pour les prélèvements.

Facturation par période répartie sur 3 trimestres égaux

OBLIGATOIRE

CONTRIBUTION DES FAMILLES *
 (Famille Nombreuse - à partir du 3ème
 enfants, 50% de réduction sur la
 contribution)

	Total annuel
Prépa ECE	2 943 €
Lycée	2 760 €
Collège	2 436 €
Primaire	2 058 €

LANGUES VIVANTES
 Le premier enfant (aîné) paie le tarif complet,
 le second demi tarif, le troisième gratuit

3ème/4ème	177 €
5ème/6ème	378 €
7ème/8ème	348 €
9ème/10ème	300 €
11ème	63 €

FACULTATIF

ETUDE DU SOIR SURVEILLÉE
 inscription pour le trimestre

Lycée	138 € 1 jour
Collège	168 € 2 jours
	198 € 3 jours
	246 € 4 jours

ETUDE SURVEILLÉE
 inscription pour le trimestre

7ème/8ème/9ème	327 €
----------------	-------

Facturation pour l'année sur la 1ère période

REVUE FRANKLIN

Famille / an 51,00 €

(obligatoire sauf pour les élèves de Prépa ECE)

COTISATION APEL

Par famille 38 €

25,80 €

pour les familles qui s'acquitteraient de la part
 nationale dans un autre établissement

La cotisation APEL est proposée à toutes les familles.

Elle comporte une part locale finançant les activités de l'APEL de
 Saint Louis de Gonzague et une part nationale réservée à l'UNAPEL
 et procurant notamment l'abonnement à "Famille et Education".

* "contribution des familles" regroupe : frais de scolarité, carnet de correspondance, cotisations obligatoires, carte d'identité scolaire, les frais fixes de restauration.

Carte d'Identité Scolaire + Carte d'accès à la restauration

Toute carte perdue ou dégradée sera remplacée pour un **prix de 8 €** qui sera porté sur la facturation.
Pour tout changement de régime demi-pension - Externe - la carte sera remplacée aux mêmes conditions.

L'élève qui a changé de régime ou perdu sa carte se présentera à la Comptabilité à la récréation du matin afin de noter son nom sur la liste et pourra la retirer à partir de 12 heures 30 au même service.

PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE

Nous vous recommandons les prélèvements afin d'éviter des lettres de rappel ou nous adresser les chèques en notant les dates d'encaissement souhaitées, ou paiement en ligne sur le site Ecole Directe

Pour les familles qui seraient intéressées par des prélèvements automatiques des frais de scolarité, il vous est toujours possible d'en faire la demande auprès de la comptabilité à Elisabeth CLAIREAU qui vous adressera alors les documents nécessaires pour la mise en place au plus tôt.

Rappel des propositions de paiement :

1ère possibilité :

Règlement par chèque à réception de facture

2ème possibilité :

Règlement par prélèvement le 20 du mois, suivant la réception de la facture

3ème possibilité :

Règlement par prélèvement mensuel (réactualisé selon le montant de la facture complémentaire à chaque petites vacances) le 20 du mois suivant la réception de la facture.

***Tout trimestre commencé est dû, sauf cas exceptionnel après accord de la direction financière.
frais de scolarité sont payables à réception de facture pour les familles qui paient par chèque.***

Les

DEPART D'UN ELEVE POUR L'ETRANGER EN COURS D'ANNEE

Départ à la demande des parents :

la scolarité est due en totalité à Franklin

Départ à la demande des professeurs :

la scolarité est défalquée du trimestre.

MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

IMPORTANT

Après les vacances de la Toussaint, aucune modification ne pourra intervenir en dehors des dates ci-dessous.

Les inscriptions à la demi-pension sont effectives pour le trimestre

Tout changement de statut DP ou Externe ne peut se faire qu'à chaque début de période. La demande doit être faite par écrit auprès de la Comptabilité ou par mail "e.claireau@franklinparis.com" pour tous les élèves avant :

le 9 décembre 2016 pour la 2ème période
le 24 mars 2017 pour la 3ème période
Aviser également le Secrétariat du petit collègue

RESTAURATION SCOLAIRE

DEMI-PENSION LYCEE - COLLEGE
sur le nombre de jours réels du trimestre

DEMI-PENSION PRIMAIRE
sur le nombre de jours réels du trimestre

TARIF UNIQUE 6,40 €

TARIF UNIQUE 5,88 €

	Nbre jours	1ère période	2ème période	3ème période		Nbre jours	1ère période	2ème période	3ème période
Lycée & Collège	5 jours	424,00 €	344,00 €	336,00 €	Primaire	4 jours	311,64 €	252,84 €	246,96 €
	4 jours	339,20 €	275,20 €	268,80 €		3 jours	233,73 €	189,63 €	185,22 €
Lundi - Mardi	3 jours	254,40 €	206,40 €	201,60 €	Lundi - Mardi	2 jours	155,82 €	126,42 €	123,48 €
Mercredi - Jeudi	2 jours	169,60 €	137,60 €	134,40 €	Jeudi - Vendredi	1 jour	77,91 €	63,21 €	61,74 €
Vendredi	1 jour	84,80 €	68,80 €	67,20 €					
EXTERNE		Prix unitaire 7,50 € le repas			EXTERNE		Prix unitaire 6,92 € le repas		

CLASSES PREPARATOIRES

débité sur la carte self **6,40 €** le repas du lundi au vendredi (5jours) ainsi que le repas du soir

Le solde de la carte self est facturé à chaque période

CAFETERIA Classes préparatoires - Terminales & Premières

Tarifcation différenciée (frais fixes + repas)

Facturation en dehors des périodes

Frais postaux Les courriers en recommandé (concernant les factures impayées) sont à la charge des familles et seront facturés.

LIVRES Commandes effectuées par les professeurs, facturation à chaque élève concerné.

VOYAGES Des voyages sont proposés tout au long de l'année scolaire.
Un acompte est demandé avant le départ de ce voyage, le solde étant régularisé après la fin de celui-ci.

**Après votre accord pour la participation d'un voyage, nous vous informons qu'il sera facturé même si votre enfant n'a pas participé
sauf en cas de maladie et sur certificat médical.**

SORTIES Des sorties "théâtre-cinéma etc..." sont proposées tout au long de l'année scolaire.
Elles sont facturées lorsque la sortie est effectuée.

RETRAITES Elles sont facturées lorsque la retraite est effectuée.

CONCOURS (kangourou - big challenge etc...) Ils sont facturés lors de l'inscription définitive de l'élève.

Examen First Certificate etc ... Ils sont facturés lors de l'inscription définitive de l'élève.

FOURNITURES SCOLAIRES (Primaire)
Elles sont facturées selon les besoins de chaque classe à la 1ère période pour la rentrée, à la fin de la 3ème période pour le courant de l'année.

PRE-RENTREE Prépa

à titre indicatif (*)	200 €
------------------------------	-------

Facturation lors de la fin du séjour.

AFFILIATION CPAM

Prépa (*)	215 €
------------------	-------

PHOTOS INDIVIDUELLES

10,00 €

Supplément pour toute autre commande.

PHOTOS DE CLASSE

Primaire (*)	8,00 €
---------------------	--------

(*) Tarif 2015/ 2016 non communiqué pour 2016-2017